

et

Sauvons la Recherche

Pavillon de la Recherche, Université Toulouse le Mirail
5, allées Antonio Machado – 31058 Toulouse Cedex 9
Tél : 06 10 14 14 08
E-mail : slr.contact@mail.com
Web : <http://recherche-en-danger.apinc.org>

vous proposent, une journée de débats et de réflexion sur le thème :

**“Sauvons La Recherche”
présente une nouvelle
initiative pour que la
recherche et l’enseignement
supérieur soient une priorité
dans le débat politique.**

**Le samedi 31 mars 2007
de 9h30 à 17h00**

**Cité des Sciences et de l’Industrie
30, avenue Corentin-Cariou
75019 Paris**

Métro : ligne 7, arrêt Porte de la Villette
Bus : 75, 139, 150, 152, 249, PC
Parc auto payant : entrée quai de la charente

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d’exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l’élue-e constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d’une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l’engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d’inscription joint.

Les frais de transport, de restauration et d’hébergement éventuels devront faire l’objet d’une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n’est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour une journée de formation:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1 000 habitants	150€
- de 1 000 à 5 000	200€
- de 5 000 à 10 000	250€
- de 10 000 à 20 000	300€
- de 20 000 à 30 000	350€
- de 30 000 à 40 000	400€
- de 40 000 à 50 000	450€
- de 50 000 à 75 000	500€
- de 75 000 à 100 000	550€
Plus de 100 000	600€
Conseillers Généraux et Régionaux	600€

Bulletin d’inscription à la journée de formation (valant convention simplifiée de formation)

Pour que la recherche et l’enseignement supérieur soient une priorité dans le débat politique.

organisées par *Formation et Citoyenneté* et Sauvons la Recherche.

Le samedi 31 mars 2007 de 9h30 à 17h00

à la Cité des Sciences et de l’Industrie, 30 avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris.

L’agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94). Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Fonction élective :

Conseil régional :

Conseil général :

Commune de :

Collectivité territoriale :

Nombre d’habitants

(pour les élus communaux) :

Signature de l’élue(e) inscrite à la journée :

Signature du responsable
avec cachet :

CACHET

L'association "Sauvons La Recherche" propose, dans le cadre de cette Journée-Recherche, des débats et réflexions qui permettront d'interroger, notamment des candidats à l'élection présidentielle sur leur programme en matière de recherche.



Le samedi 31 mars 2007

Matinée

9H30 - 12h30 : **Débat avec des candidats ou des représentants des candidats à la présidentielle** (UMP, UDF, PS, Antilibéral).

Après-midi

(Hors formation)

13h00-14h30 : **Assemblée Générale** statutaire de l'association Sauvons La Recherche (rapport moral et financier, orientations, budget prévisionnel, élection au CA).

(Reprise)

15H00 - 17H00 : **Etat des lieux de la recherche.**

Quelle politique pour la recherche scientifique ?

Débat retransmis en direct sur France Culture par M. Michel Alberganti (journaliste).

Intervenants : M. François D'Aubert (ancien Ministre Délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies) et M. Jean-Pierre Chevènement (sous réserve).

1°) **Table ronde : Les acteurs de la recherche :**

Qui décide de la recherche ? Déclinaison sur deux aspects :

- Les grandes orientations (rôle de la société, des politiques, des chercheurs).
- Comment les mettre en oeuvre : projets, labos, pôles etc...
- Comment sauver les universités ?
- La place des universités dans le dispositif de recherche.

Intervenants : Mme Jacqueline Lecourtier (Agence Nationale de la Recherche), M. Robert Havras (Agence de l'Innovation Industrielle), M. Henri Edouard Audier (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques), M. Bertrand Monthubert (Sauvons La Recherche) Mme Catherine Bréchignac (Centre National de la Recherche Scientifique), M. Pierre Finance (Conférence des Présidents d'Université)

2°) **Table ronde : Les chercheurs**

Intervenant : M. Edouard Brézin (Président de l'Académie des Sciences).

Synthèse par Mrs François D'Aubert et Jean-Pierre Chevènement.

17H00 : **Suite du débat hors antenne.**

formation
& citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris